

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ



Aux termes d'un acte, sous signature privée en date à Saint-Pierre du 2 janvier 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes.

- Dénomination* : « BPE DESSERTTE ».
- Siège* : 12, rue Pierre-Perrin.
- Durée* : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Forme* : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).
- Capital* : 100 euros.
- Objet* : Gestion de navires, transport inter îles.
- Exercice du droit de vote* : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Transmission des actions* : La cession des actions de l'associé unique est libre.
- Agrément* : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
- Président* : M. Pascal BOURGEOIS
demeurant 12 rue Pierre-Perrin
97500 Saint-Pierre.
- Immatriculation* : RCS Saint-Pierre.

